

**LES ASSEMBLÉES DE LA PENTECÔTE DU CANADA**  
**ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**LES ASSEMBLÉES DE LA PENTECÔTE DU CANADA**  
**INDEX DES ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015**

---

	Page
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT	3
ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS	
État non consolidé de la situation financière	4
État non consolidé des flux des soldes de fonctionnement et de financement	5
État non consolidé des activités du fonds de fonctionnement	6
État non consolidé des activités du fonds de fiducie et du fonds d'immobilisations et de l'évolution de l'actif	7
État non consolidé des flux de trésorerie	8
Notes accompagnant les états financiers non consolidés	9 - 23

---

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

---

Aux membres de: Les Assemblées de la Pentecôte du Canada

Nous avons procédé à l'audit des états financiers non consolidés ci-joints des Assemblées de la Pentecôte du Canada, qui comprennent l'état non consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015 et les états non consolidés de l'évolution des soldes des fonds, des activités du fonds de fonctionnement, des activités du fonds de fiducie et des immobilisations et de l'évolution de l'actif net et aux flux de trésorerie de l'exercice se terminant à cette date et un sommaire des principales conventions comptables et autres renseignements explicatifs.

### Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction a la responsabilité de préparer et de présenter équitablement les présents états financiers non consolidés en conformité des normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et pour tout contrôle interne que la direction juge nécessaire afin de permettre la préparation d'états financiers non consolidés sans anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion au sujet des états financiers non consolidés par suite de notre audit. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes nous obligent à nous conformer à des exigences en matière d'éthique et à planifier et exécuter l'audit de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers non consolidés sont sans anomalies significatives.

Un audit comporte l'exécution de procédures visant à obtenir des preuves au sujet de l'exactitude des sommes et divulgations contenues dans les états financiers. Le choix des procédures est laissé au jugement de l'auditeur, y compris l'évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans son évaluation de ces risques, l'auditeur examine les contrôles internes en place dans l'organisme dans la préparation et la présentation équitable des états financiers de manière à élaborer des procédures d'audit qui conviennent dans les circonstances, mais non dans le but d'émettre une opinion sur l'efficacité des contrôles internes de l'organisme. Un audit comporte également l'évaluation de la pertinence des politiques comptables utilisées et de la vraisemblance des estimations comptables faites par la direction, ainsi que l'évaluation de l'ensemble de la présentation des états financiers non consolidés.

Nous croyons que les preuves d'audit que nous avons obtenues lors de notre audit fournissent une base suffisante et convenable à notre opinion d'audit.

### Opinion

Notre opinion est que les présents états financiers non consolidés présentent équitablement, à tous égards importants, la situation financière des Assemblées de la Pentecôte du Canada au 31 décembre 2015 et les résultats de ses opérations et flux de trésorerie pour l'exercice se terminant à cette date en conformité des normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif.



Guelph (Ontario)  
Le 16 mars 2016

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

**LES ASSEMBLÉES DE LA PENTECÔTE DU CANADA**  
**ÉTAT NON CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2015**

	<b>Fonds d'exploitation</b>	<b>Fonds fiduciaire (note 16)</b>	<b>Fonds des immobilisations</b>	<b>2015 Total</b>	<b>2014 Total</b>
<b>ACTIF</b>					
<b>COURANT</b>					
Trésorerie	1 374 918 \$	0 \$	0 \$	1 374 918 \$	1 513 464 \$
Comptes recevables	129 767	225 367	0	355 134	358 498
Dû de (à) autres fonds	(54 089)	54 089	0	0	0
Inventaire et prépayés	66 651	0	0	66 651	74 481
Placements inter-fonds (note 13)	5 674 333	(5 674 333)	0	0	0
Sommes dues par les parties apparentées (note 17)	38 234	0	0	38 234	240 304
Prêts en cours aux missions (note 8)	<u>0</u>	<u>9 104 941</u>	<u>0</u>	<u>9 104 941</u>	<u>9 355 848</u>
	7 229 814	3 710 064	0	10 939 878	11 542 595
Prêts et hypothèques (note 10)	1 317 181	9 992 970	0	11 310 151	11 874 903
Propriété, terrains et équipement (note 11)	0	3 000 000	2 561 564	5 561 564	4 999 748
Prêts et hypothèques servant au financement des rentes (note 9)	0	1 159 634	0	1 159 634	1 353 084
Actions privilégiées au PSFG (note 18)	0	1 129 350	0	1 129 350	812 101
Investissement au PFSG (note 18)	<u>5 198</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>5 198</u>	<u>6 001</u>
	<u>8 552 193</u>	<u>\$ 18 992 018</u>	<u>\$ 2 561 564</u>	<u>\$ 30 105 775</u>	<u>\$ 30 588 432</u>
<b>PASSIF</b>					
<b>COURANT</b>					
Comptes créditeurs et passif constaté	481 254 \$	103 856 \$	0 \$	585 110 \$	399 187 \$
Portion courante de la dette à long terme (note 12)	<u>0</u>	<u>306 684</u>	<u>0</u>	<u>306 684</u>	<u>436 263</u>
	481 254	410 540	0	891 794	835 450
Rentes et contrats de dons (note 9)	0	1 143 092	0	1 143 092	1 225 285
Contrats de dons révocables (note 14)	0	4 000	0	4 000	4 000
Rapatriement des ouvriers internationaux (note 15)	0	723 894	0	723 894	658 022
Emprunts (note 12)	<u>0</u>	<u>2 282 074</u>	<u>0</u>	<u>2 282 074</u>	<u>2 491 869</u>
	<u>481 254</u>	<u>\$ 4 563 600</u>	<u>\$ 0</u>	<u>\$ 5 044 854</u>	<u>\$ 5 214 626</u>
<b>SOLDE DU FONDS</b>					
Opérations	56 340	0	0	56 340	39 173
Affectés à l'interne					
- Financement partagé	4 412 977	0	0	4 412 977	3 909 761
- Autres fonds	261 517	0	0	261 517	820 437
Affectés à l'externe					
- Fonds désignés	3 340 105	0	0	3 340 105	3 921 430
- Fonds fiduciaires	0	11 428 418	0	11 428 418	14 683 257
Investis en immeuble et équipement	<u>0</u>	<u>3 000 000</u>	<u>2 561 564</u>	<u>5 561 564</u>	<u>1 999 748</u>
	<u>8 070 939</u>	<u>14 428 418</u>	<u>2 561 564</u>	<u>25 060 921</u>	<u>25 373 806</u>
	<u>8 552 193</u>	<u>\$ 18 992 018</u>	<u>\$ 2 561 564</u>	<u>\$ 30 105 775</u>	<u>\$ 30 588 432</u>

Voir les notes accompagnant les états financiers non consolidés

**LES ASSEMBLÉES DE LA PENTECÔTE DU CANADA**

**ÉTAT NON CONSOLIDÉ DES FLUX DES SOLDES DE FONCTIONNEMENT ET DE FINANCEMENT**

**POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	<b>Opérations</b> (note 2) <i>Non affectés</i>	<b>Financement</b> <b>partagé</b> (note 4) <i>Affectés à l'interne</i>	<b>Désignés à l'interne</b> (note 4) <i>Affectés à l'interne</i>	<b>Désignés à l'externe</b> (note 4) <i>Affectés à l'externe</i>	<b>Total 2015</b> (note 2)	<b>Total 2014</b>
<b>SOLDE DES FONDS en début d'année</b>	39 173	\$ 3 909 761	\$ 820 437	\$ 3 921 430	\$ 8 690 801	\$ 7 519 087
Transferts interfonds (note 7)	30 080	(40 337)	(356 280)	(270 331)	(636 868)	517 612
(Les dépenses sur les revenus) revenus nets sur les dépenses pour l'année	<u>(12 913)</u>	<u>543 553</u>	<u>(202 640)</u>	<u>(310 994)</u>	<u>17 006</u>	<u>654 102</u>
<b>SOLDE DES FONDS en fin d'année</b>	<u>56 340</u>	<u>\$ 4 412 977</u>	<u>\$ 261 517</u>	<u>\$ 3 340 105</u>	<u>\$ 8 070 939</u>	<u>\$ 8 690 801</u>

**LES ASSEMBLÉES DE LA PENTECÔTE DU CANADA**  
**ÉTAT NON CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS DU FONDS DE FONCTIONNEMENT**  
**POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	<b>Opérations</b> (note 2)	<b>Financement partagé</b> (note 2)	<b>Fonds désignés</b> (note 2)	<b>Total 2015</b> (note 2)	<b>Total 2014</b>
<b>REVENUS (note 5)</b>					
Dons - Financement partagé					
Missions internationales	0 \$	11 029 390 \$	0 \$	11 029 390 \$	9 982 782 \$
Mission Canada	0	497 499	0	497 499	511 005
Dons (note 17)	1 791 715	0	4 152 459	5 944 174	6 752 767
Dîmes des districts	1 495 177	0	0	1 495 177	1 435 870
Ventes et services (note 17)	1 415 536	0	183 109	1 598 645	1 928 545
Legs	146 101	0	311 489	457 590	292 459
Revenus de placements	404 332	0	49 759	454 091	438 900
Frais d'accréditation	<u>446 930</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>446 930</u>	<u>425 110</u>
	<u>5 699 791</u>	<u>11 526 889</u>	<u>4 696 816</u>	<u>21 923 496</u>	<u>21 767 438</u>
<b>DÉPENSES</b>					
Missions internationales	2 061 721	10 399 213	4 318 483	16 779 417	16 131 634
Services à la fraternité (note 6, 21)	2 480 486	0	678 048	3 158 534	3 176 962
Mission Canada	1 169 694	584 123	187 972	1 941 789	1 783 964
Distributions aux autres ministères	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>25 947</u>	<u>25 947</u>	<u>25 408</u>
	<u>5 711 901</u>	<u>10 983 336</u>	<u>5 210 450</u>	<u>21 905 687</u>	<u>21 117 968</u>
<b>(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES DES OPÉRATIONS</b>					
	(12 110)	543 553	(513 634)	17 809	649 470
(Perte) gain de l'investissement dans le PFSG (note 18)	<u>(803)</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>(803)</u>	<u>4 632</u>
<b>(LES DÉPENSES SUR LES REVENUS) LES REVENUS NETS SUR LES DÉPENSES pour l'année</b>					
	(12 913)	543 553	(513 634)	17 006	654 102
Transferts entre-fonds (note 7)	<u>30 080</u>	<u>(40 337)</u>	<u>(626 611)</u>	<u>(636 868)</u>	<u>517 612</u>
<b>REVENUS NETS SUR LES DÉPENSES (LES DÉPENSES SUR LES REVENUS) pour l'année avec les transferts</b>					
	<u>17 167 \$</u>	<u>503 216 \$</u>	<u>(1 140 245) \$</u>	<u>(619 862) \$</u>	<u>1 171 714 \$</u>

**LES ASSEMBLÉES DE LA PENTECÔTE DU CANADA**

**ÉTAT NON CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS DU FONDS DE FIDUCIE ET DU FONDS  
D'IMMOBILISATIONS ET  
DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF**

**POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	Fonds fiduciaires (note 16)		Fonds de propriété	
	2015	2014	2015	2014
<b>REVENUS</b>				
Revenus d'intérêt	1 006 400 \$	920 152 \$	0 \$	0 \$
Recouvrement	165 249	77 714	0	0
Ajustement actuariel des rentes	112 193	333 756	0	0
	<u>1 283 842</u>	<u>1 331 622</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<b>DÉPENSES</b>				
Amortissement	0	0	84 052	99 806
Distributions à d'autres ministères	1 036 490	642 561	0	0
Paiements de prestations	160 756	166 592	0	0
Dépenses d'intérêt	318 201	277 287	0	0
Honoraires d'administration du fonds	13 359	15 193	0	0
Prêts par annuités radiés	875	59 381	0	0
	<u>1 529 681</u>	<u>1 161 014</u>	<u>84 052</u>	<u>99 806</u>
(Diminution) augmentation nette des fonds	(245 839)	170 608	(84 052)	(99 806)
<b>Soldes complets en début d'exercice</b>	14 683 257	15 082 839	1 999 748	2 046 976
Transferts entre fonds (note 7)	<u>(9 000)</u>	<u>(570 190)</u>	<u>645 868</u>	<u>52 578</u>
<b>Soldes complets en fin d'exercice</b>	<u>14 428 418 \$</u>	<u>14 683 257 \$</u>	<u>2 561 564 \$</u>	<u>1 999 748 \$</u>

**LES ASSEMBLÉES DE LA PENTECÔTE DU CANADA**  
**ÉTAT NON CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DÉGAGÉ PAR (ET UTILISÉ POUR)</b>		
<b>LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
(Insuffisance) excédent des revenus sur les dépenses pour l'année	(312 885) \$	724 904 \$
Articles n'engageant pas de décaissement		
Amortissement	84 052	99 806
Investissement dans le PFSG	<u>803</u>	<u>(4 632)</u>
	(228 030)	820 078
Changements au capital n'engageant pas de décaissement		
Comptes débiteurs	3 364	333 137
Inventaire et prépayés	7 830	38 534
Sommes dues par les parties apparentées	202 070	(285 593)
Comptes créditeurs et passif constaté	<u>185 924</u>	<u>128 083</u>
	<u>171 158</u>	<u>1 034 239</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DÉGAGÉ PAR (ET UTILISÉ POUR)</b>		
<b>LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Rentes de dons émises	(82 193)	(164 338)
Rapatriement d'ouvriers internationaux	65 872	67 298
Remboursement d'emprunts	<u>(339 374)</u>	<u>(1 480 877)</u>
	<u>(355 695)</u>	<u>(1 577 917)</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DÉGAGÉ PAR (ET UTILISÉ POUR)</b>		
<b>LES ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>		
Prêts aux missions dus	250 907	(2 015 522)
Prêts et les hypothèques détenues aux rentes de fonds	193 450	158 301
Prêts et hypothèques	564 752	2 504 122
Achat de propriété et équipement	(645 868)	(52 578)
Actions privilégiées au PSFG	<u>(317 250)</u>	<u>(812 100)</u>
	<u>45 991</u>	<u>(217 777)</u>
<b>DIMINUTION NETTE DE L'ENCAISSE</b>	(138 546)	(761 455)
<b>ENCAISSE AU DÉBUT DE L'ANNÉE</b>	<u>1 513 464</u>	<u>2 274 919</u>
<b>ENCAISSE EN FIN D'ANNÉE</b>	<u><u>1 374 918</u></u> \$	<u><u>1 513 464</u></u> \$



**LES ASSEMBLÉES DE LA PENTECÔTE DU CANADA**  
**NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015**

---

**1. NATURE DE L'ORGANISATION**

Les Assemblées de la Pentecôte du Canada (les APDC) furent établies par lettres patentes délivrées par le gouvernement fédéral le 17 mai 1919 et, étant reconnues comme œuvre de bienfaisance par l'Agence du revenu du Canada, sont exemptes de l'impôt sur le revenu perçu en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

L'organisation a pour buts et objectifs de:

- (a) Assurer l'adoration publique.
- (b) Fournir des lieux d'adoration.
- (c) Fournir un cadre de fraternité entre chrétiens de foi semblable, approuvant tout enseignement, méthode et conduite scripturaire.
- (d) Organiser et diriger des écoles d'enseignement religieux.
- (e) Effectuer l'œuvre missionnaire de propagation de l'évangile.
- (f) Effectuer un travail de bienfaisance et de philanthropie de tout genre.
- (g) Publier, vendre et distribuer de la littérature chrétienne.
- (h) Collecter, solliciter et recevoir des fonds ou autres souscriptions pour poursuivre l'œuvre de la corporation et pour toutes autres fins religieuses ou de bienfaisance.
- (i) Exercer tout autre pouvoir habituellement conféré aux organismes de bienfaisance dûment incorporés par les autorités fédérales ou provinciales.
- (j) Exercer le droit de posséder, de détenir en fiducie, d'utiliser, de vendre, de céder, d'hypothéquer, de louer ou de disposer de quelque façon des biens, immeubles ou meubles, selon les besoins, pour la poursuite de l'œuvre, et de placer et de garder sous placement les fonds qui pourraient être mis à sa disposition pour la poursuite des objectifs des APDC et de disposer de tout l'engagement de la corporation.

**2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers non consolidés ont été établis par les administrateurs en conformité des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables sont indiquées ci-après.

Utilisation des estimations

La préparation des états financiers non consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif du Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers et sur les revenus et les charges déclarés pendant l'exercice visé. D'importantes estimations exigeant l'utilisation d'estimations et d'hypothèses de la direction portent sur la vie utile de l'actif. Les résultats réels pourraient s'écarter de ces estimations.

Comptabilisation des fonds

Les comptes de l'organisation observent les principes de comptabilité par fonds affectés exigeant que les ressources affectées à des fins données soient classées, aux fins de comptabilité et de déclaration, dans les fonds correspondants à ces fins.

**LES ASSEMBLÉES DE LA PENTECÔTE DU CANADA**  
**NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015**

---

**2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

Fonds d'exploitation

Les fonds d'exploitation comprennent l'exploitation, le financement partagé et les fonds affectés à des fins particulières. L'exploitation comprend les dons, les autres recettes et les dépenses relatives à l'exploitation de l'organisation qui ne sont pas incluses dans les autres fonds. Le financement partagé comprend les dons affectés aux budgets approuvés des missionnaires. Les fonds affectés à des fins particulières comprennent les dons affectés à des projets approuvés des APDC.

Fonds fiduciaires

Les fonds fiduciaires comprennent les fonds de dotation et les fonds grevés d'affectations externes. Les recettes provenant de ces comptes représentent des sommes non grevées, grevées ou de dotation. Les recettes et dépenses sont reconnues en conformité des spécifications énoncées par le donateur sous réserve de l'approbation initiale des APDC au moment du don.

Fonds immobilier

Le fonds immobilier comprend l'actif, le passif, les dons, l'amortissement et les gains et pertes relatifs aux immobilisations corporelles des APDC.

Constatation des revenus

Les dons non affectés, les legs et les dîmes des districts sont comptabilisés à titre de revenus au cours de l'année de réception ou de créance si la somme à recevoir peut être estimée raisonnablement et que sa réception est raisonnablement assurée. Les dons affectés sont comptabilisés à titre de revenus du fonds affecté pertinent au cours de l'année de réception.

Les contributions de capital prélevable sont comptabilisées à titre de revenus des fonds fiduciaires au cours de l'année de réception.

Les ventes et services, frais d'accréditation et produits de placement sont comptabilisés à titre de revenus gagnés.

Inventaire

L'inventaire est comptabilisé au plus bas du coût et du coût de remplacement net, le coût étant déterminé selon le critère du « premier arrivé, premier servi ».

**LES ASSEMBLÉES DE LA PENTECÔTE DU CANADA**  
**NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015**

---

**2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont calculées à leur coût, moins l'amortissement. Les immobilisations corporelles contribuées sont calculées à leur juste valeur à la date de la contribution moins que la juste valeur est pas facilement déterminable. L'amortissement commence l'année qui suit l'année au cours de laquelle le bien est acheté ou reçu et est calculé de manière à ce que le coût du bien se déprécie de façon linéaire au cours de sa vie utile estimée, comme suit :

Immeuble du bureau international	2,5 %
Meubles, accessoires fixes et matériel de bureau	10 %
Matériel informatique	50 %

Affectation des frais d'administration

Les APDC affectent comme suit les frais aux trois principales divisions de l'organisation :

- Comptabilité – en fonction du temps engagé par les employés de chaque département
- Ordinateurs/informatique – en fonction du nombre d'utilisateurs dans chaque département
- Locaux – en fonction de la superficie occupée par chaque département
- Soutien aux ressources humaines et réception – en fonction des effectifs de chaque département et du nombre d'appels reçus pour chaque département

Les détails de l'affectation sont présentés à la note 21.

Instruments financiers

*Mesure des instruments financiers*

L'organisation mesure d'abord ses actifs et passifs financiers à leur juste valeur, sauf pour certaines transactions avec lien de dépendance.

Les instruments financiers des APDC comprennent les liquidités, les comptes recevables et les recettes constatées, les prêts en cours aux missions, les prêts et hypothèques servant au financement des rentes, les prêts et hypothèques détenus, les comptes créditeurs et passif constaté, les sommes dues par les parties apparentées, les billets à ordre payables, les rentes et contrats de dons, les contrats de dons révocables, le solde de rapatriement des ouvriers internationaux dans les fonds fiduciaires et les emprunts.

Les hypothèques servant au financement des rentes, les prêts et hypothèques détenus et les comptes débiteurs sont mesurés à leur coût amorti au moyen de la méthode des intérêts effectifs, les gains et les pertes étant constatés dans l'excédent des recettes sur les dépenses quand l'actif ou le passif est remboursé ou radié. La méthode des intérêts effectifs affecte les revenus ou dépenses d'intérêts sur la période du placement ou de la dette en utilisant le taux qui actualise exactement les futurs reçus ou paiements estimés en espèce durant la vie attendue de l'instrument financier, au montant net de l'actif ou du passif financier.

**LES ASSEMBLÉES DE LA PENTECÔTE DU CANADA**  
**NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015**

---

**2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

Les rentes et contrats de dons, les contrats de dons révocables et le solde de rapatriement des ouvriers internationaux dans les fonds fiduciaires sont mesurés à leur juste valeur, les gains et pertes étant constatés immédiatement l'excédent des recettes sur les dépenses.

Le solde de rapatriement des ouvriers internationaux dans les fonds fiduciaires est constaté à la valeur comptable parce qu'il n'existe aucune modalité de remboursement établie.

*Perte de valeur*

Les actifs financiers mesurés au coût amorti sont examinés lorsque des indicateurs d'une perte de valeur sont présents. S'il y a eu perte de valeur, la valeur comptable des actifs financiers mesurés au coût amorti est réduite à la plus grande valeur des futures entrées de caisse actualisées ou aux produits qui pourraient être réalisés à la vente du bien. Le montant de la réduction est constaté en excédent des recettes sur les dépenses. La perte de valeur déjà constatée peut être virée selon l'amélioration, directement ou en ajustant le compte d'affectation, à condition que le montant ne dépasse pas le montant qui aurait été constaté à la date du virement si la perte de valeur n'avait pas été constatée auparavant. Le montant du virement est constaté en excédent des recettes sur les dépenses.

Opérations étrangères, actifs et mesure d'incertitude

Les APDC ont constamment observé la politique de porter aux dépenses tous les coûts de ses opérations étrangères et les biens et équipements aux dépenses des missions internationales, sauf quand ces sommes sont des avances qui devront être remboursées aux APDC. Cette politique se fonde sur la pratique voulant que ces actifs, bien que généralement redéployables sous la direction du Comité des missions internationales, ne sont pas toujours accessibles au redéploiement en raison des règlements de certains pays en matière de titre de propriété et des restrictions en matière de transferts de fonds entre pays et d'échanges de devises étrangères. Bien que les APDC puissent céder spécifiquement un titre à des ministères nationaux étrangers, elles conservent généralement le contrôle du titre tout en considérant un transfert en règle de biens à des ministères nationaux étrangers stables. Par conséquent, ces biens et opérations ne sont pas inclus dans les états financiers.

Services non rémunérés

La valeur des services non rémunérés n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers parce que la juste valeur de ces services ne peut être estimée de façon raisonnable.

Placements dans les filiales

Selon l'article 4450 du Manuel de CPA Canada sur la constatation, par des organismes sans but lucratif, d'entités contrôlées et reliées, les placements à long terme dans des filiales ont été comptabilisés au moyen de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation et par divulgation appropriée.

**LES ASSEMBLÉES DE LA PENTECÔTE DU CANADA**  
**NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015**

---

**3. OPÉRATIONS AVEC PARTIES APPARENTÉES**

Les organisations suivantes sont apparentées aux APDC :

Groupement des services financiers de la Pentecôte Inc. (Pentecostal Financial Services Group Inc.)

Pentecostal Financial Services Group Inc. (PFSG) est une filiale à cent pour cent des APDC qui a été constituée le 24 mars 2005 en vertu des dispositions de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Les APDC et le PFSG partagent également des locaux communs et des services administratifs. Le PFSG est exposé aux risques de crédit et de liquidité découlant de ses créances hypothécaires et prêts exigibles.

Secours d'urgence et développement outre-mer (ERDO - Emergency Relief and Development Overseas)

Depuis le 1er décembre 2005, ERDO (Secours d'urgence et développement outre-mer) est constituée par lettres patentes en personne morale distincte. ERDO a aussi été inscrite comme œuvre de bienfaisance auprès de l'Agence du revenu du Canada et, à ce titre, est exemptée de l'impôt sur le revenu perçu en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). ERDO est apparentée aux APDC en qualité d'organisme membre. ERDO a été instituée afin d'apporter une aide à court terme lors d'urgences graves et une aide novatrice aux collectivités extrêmement pauvres. ERDO regroupe quatre organisations : ERDO, SIPHO, SIPHO Foundation et SIPHO Services.

Le Fonds de retraite (1969) des Assemblées de la Pentecôte du Canada

Le Fonds de retraite (1969) des Assemblées de la Pentecôte du Canada (le Fonds de retraite) est un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées dont les APDC sont membres. Les employeurs contribuent à part égale aux cotisations déterminées versées par les employés admissibles.

PAOC Mission Link

PAOC Mission Link est un organisme constitué en œuvre de bienfaisance canadienne afin de gérer et de diriger les dons consentis aux activités missionnaires internationales par les églises allemandes des APDC. Cette œuvre de bienfaisance continue d'appuyer plusieurs ouvriers des APDC dans le monde en plus d'appuyer divers projets en cours et est apparentée aux APDC en qualité d'organisme membre.

Villages de l'Espoir (Villages of Hope: Africa Society)

Villages of Hope: Africa Society est une œuvre de bienfaisance canadienne qui facilite la mise sur pied et l'administration d'excellents soins pour les enfants à risque au moyen de partenariats avec divers organisations travaillant en Afrique. L'organisation a élaboré un ensemble de normes de soins des enfants et exige l'application de ces normes dans chaque village. L'organisation est apparentée aux APDC en qualité d'organisme membre.

**LES ASSEMBLÉES DE LA PENTECÔTE DU CANADA**  
**NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015**

---

**4. OBJECTIFS, POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL**

Le capital des APDC comprend les montants nets placés dans des fonds non affectés, des fonds affectés à l'interne – financement partagé, des fonds affectés à l'externe – fonds désignés, des fonds affectés à l'externe – fonds fiduciaires et dans des immobilisations corporelles.

Fonds non affectés

Le Conseil se fixe pour objectif de maintenir un solde de fonds non affectés suffisant pour répondre aux besoins du budget d'exploitation annuel et aux frais annuels d'entretien des immobilisations et du matériel. Le Surintendant adjoint des services à la fraternité (Trésorier) et le Directeur des finances et de la comptabilité préparent le budget annuel (qui comprend les besoins des immobilisations). Le Conseil approuve alors ce budget et le Surintendant adjoint des services à la fraternité surveille les résultats par rapport aux prévisions et avise le Conseil si des changements doivent être apportés aux plans.

Fonds affectés à l'interne – financement partagé

Les fonds affectés à l'interne ou fonds à financement partagé ont pour objectif de maintenir année après année ces soldes d'ouvrier international de manière à pourvoir aux besoins continus personnels et des ministères. La famille de chaque ouvrier international doit préparer un budget annuel qui doit être approuvé par le directeur régional compétent. Ces budgets sont suivis toute l'année par le Surintendant adjoint des missions internationales et sont ajustés en conséquence.

Fonds affectés à l'externe – fonds désignés

Les fonds affectés à l'externe – fonds désignés sont tous les fonds mis de côté par le Conseil pour respecter les souhaits des donateurs qui appuient des projets ou ministères. Chaque projet ou ministère doit accomplir les objectifs des APDC en matière de bienfaisance. Les cadres surveillent ces fonds pour s'assurer qu'ils sont distribués aux fins prévues. Lorsque les fonds ne sont pas requis à court terme, le Trésorier investit les soldes en conformité de la politique du Conseil qui autorise des instruments financier à court terme, à faible risque et très liquides.

Fonds affectés à l'externe – fonds fiduciaires

Les fonds affectés à l'externe – fonds fiduciaires sont maintenus en conformité des conditions posées par leurs donateurs. Le Conseil a établi des politiques de placement pour ces fonds dont le principal objectif consiste à assurer le maintien du capital contribué, de manière à produire de sains revenus de placement à chaque année. La politique permet le placement des fonds dans des marchés monétaires ou des hypothèques d'église. Les revenus annuels de ces investissements sont alors répartis aux divers projets et programmes des APDC, en conformité des conditions énoncées au départ par les donateurs.

Immobilisations corporelles

L'organisation investit dans des biens et équipements afin de satisfaire aux besoins de service hautement technique de l'organisation et de ses parties prenantes et de maintenir les installations qui logent ces services. Les cadres des APDC sont responsables de cet investissement. Ils dirigent toutes les décisions prises pour améliorer ou mettre à niveau les systèmes informatiques ainsi que toutes les améliorations au bâtiment. Ces coûts sont ultimement approuvés par le Conseil dans le cadre du processus d'approbation des budgets annuels pour faire en sorte que coûts sont en conformité des stratégies courantes de l'organisation.

**LES ASSEMBLÉES DE LA PENTECÔTE DU CANADA**  
**NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**5. REVENUS DU FONDS D'EXPLOITATION**

a) Les revenus du fonds d'exploitation selon le département auquel ils sont affectés :

	<b>Missions internationales</b>	<b>Mission Canada</b>	<b>Services fraternité</b>	<b>2015 Total</b>	<b>2014 Total</b>
Dons	12 614 963 \$	689 622 \$	14 019 \$	13 318 604 \$	12 565 255 \$
Dons désignés	3 791 098	99 287	262 074	4 152 459	4 681 300
Legs	<u>77 453</u>	<u>51 555</u>	<u>328 582</u>	<u>457 590</u>	<u>292 458</u>
	16 483 514	840 464	604 675	17 928 653	17 539 013
Dîmes des bourses	0	404 613	1 090 564	1 495 177	1 435 870
Ventes et services	120 048	560 389	918 208	1 598 645	1 928 545
Frais d'accréditation	0	0	446 930	446 930	425 110
Revenus de placement	<u>276 819</u>	<u>30 251</u>	<u>147 021</u>	<u>454 091</u>	<u>438 900</u>
	<u>16 880 381 \$</u>	<u>1 835 717 \$</u>	<u>3 207 398 \$</u>	<u>21 923 496 \$</u>	<u>21 767 438 \$</u>

b) Total des dons :

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Exploitation	1 791 715 \$	2 071 467 \$
Financement partagé	11 526 889	10 493 787
Fonds désigné	4 152 459	4 681 300
Legs	<u>457 590</u>	<u>292 459</u>
	<u>17 928 653 \$</u>	<u>17 539 013 \$</u>

**6. SERVICES À LA FRATERNITÉ**

Les services à la fraternité fournissent l'infrastructure administrative à l'appui des opérations de Missions internationales, Mission Canada et le Bureau international et l'administration des fonds partagés, désignés et fiduciaires et immobiliers.

Durant l'année, les dépenses des services à la fraternité appartenaient aux principales catégories suivantes :

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Administration	1 551 982 \$	1 501 129 \$
Communications/publications	540 275	510 279
Intendance	314 375	338 007
Comités	<u>73 854</u>	<u>66 979</u>
	<u>2 480 486 \$</u>	<u>2 416 394 \$</u>

**LES ASSEMBLÉES DE LA PENTECÔTE DU CANADA**  
**NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015**

---

**7. TRANSFERTS ENTRE FONDS**

Le transfert net vers (de) le fonds d'exploitation résultait des transactions suivantes :

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Fonds fiduciaires		
Fonds de dotation des APDC	613 813 \$	(177 018) \$
Fonds John & Lydia Rebman	0	550 000
Fonds pour l'implantation d'églises	0	(8 368)
Fonds de Gummer	(613 813)	0
Fonds de rentes	<u>9000</u>	<u>205 576</u>
	9000	570 190
Fonds d'immobilisation		
Achat de biens et équipements	<u>(645 868)</u>	<u>(52 578)</u>
	<u>(636 868) \$</u>	<u>517 612 \$</u>

**8. PRÊTS EN COURS DES MISSIONS**

Les prêts en cours des missions sont :

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Portant intérêt	9 014 941 \$	9 265 848 \$
Ne portant pas intérêt	<u>90 000</u>	<u>90 000</u>
	<u>9 104 941 \$</u>	<u>9 355 848 \$</u>



**LES ASSEMBLÉES DE LA PENTECÔTE DU CANADA**  
**NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**8. PRÊTS EN COURS DES MISSIONS (suite)**

Les prêts en cours des missions sont en devises canadiennes, payables sur demande et comprennent les prêts accordés ou reçus :

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Catalyst 21 Enterprises Inc.	3 121 582 \$	2 898 953 \$
Watoto Church	1 239 973	1 368 658
King of Kings Ministries Inc.	738 291	741 773
PAOC Eurasia Field Office	537 161	537 161
Random Access Network	495 869	496 276
Mombasa Pentecostal Church	414 543	474 397
Alleluia Church	398 805	421 339
The Pentecostal Assemblies of Zambia	388 581	238 581
Burundi Field Office	296 519	308 223
The Pentecostal Bible College in Kenya	268 123	268 123
Africa Works	178 596	178 596
Novoilyinskaya Church	167 851	287 119
Church of Christians of Evangelical Faith Murman	161 842	203 075
Jubilee Christian Centre	144 646	144 646
House - Dominican Republic	126 616	132 888
Harare Central Church Loan, Zimbabwe	90 000	90 000
Privé	74 176	0
PAOC El Salvador Field	72 017	0
Yangon Bakehouse	66 078	0
House - Turkey	60 496	66 648
Russian Assemblies of God	46 572	0
Thailand Field of the Pentecostal Assemblies	35 685	0
Cornerstone Assembly of God, South Africa	22 626	31 913
Tabernacle of David Assembly	20 692	28 604
The Russian Church of Christians of Evangelical	20 116	64 296
Pan Africa Christian University	12 952	179 397
Kitwe, Zambia	4 533	12 045
Dar es Salaam Pentecostal Church	0	83 137
Teen Challenge Life Centre & Hostel	0	200 000
Provision pour créances douteuses	<u>(100 000)</u>	<u>(100 000)</u>
	<u>9 104 941 \$</u>	<u>9 355 848 \$</u>

**9. RENTES DE DONNS**

Les rentes de dons sont des accords en vertu desquels, en retour d'un paiement initial aux APDC, le donateur reçoit des paiements annuels à des montants convenus jusqu'à réception d'un avis écrit mettant fin à la rente ou réception d'un avis de décès du rentier. À la fin de la rente, le solde net est distribué au gré des APDC, selon les modalités dictées par le rentier.

Des hypothèques de 1 159 634 \$ (2014 – 1 353 084 \$) sont détenues pour financer les rentes de dons. L'obligation estimée de paiements de rentes de dons est de 1 143 092 \$ (2014 – 1 225 285 \$). Les nouvelles rentes de dons émises durant l'année ont totalisé 30 000 \$ (2014 – 175 000 \$). Les rentes de dons qui ont pris fin durant l'année ont totalisé 0 \$ (2014 – 325 000 \$).

**LES ASSEMBLÉES DE LA PENTECÔTE DU CANADA**  
**NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015**

---

**10. PRÊTS ET HYPOTHÈQUES**

Des prêts et hypothèques totalisant 2 261 250 \$ (2014 – 1 977 813 \$) sont des dettes contractuelles d'églises membres des APDC par l'entremise de fiduciaires qui agissent comme agents pour l'emprunteur et le prêteur. Les fiduciaires sont des cadres présents ou passés des APDC. Le reste des prêts sont dus au PFSG. Il y a aussi des prêts à recevoir de PFSG de 6 859 501 \$ (2014 – 9 897 090 \$). La somme restante est constitué d'un prêt alternative de 2 189 400 \$ (2014 – 0 \$) pour un total des prêts à recevoir et hypothèques s'élevant à 11 310 151 \$ (2014 – 11 874 903 \$).

Les prêts et hypothèques viennent à échéance à diverses dates entre le 31 mars 2016 et le 31 octobre 2024 (2014 – le 15 mars 2015 et le 31 décembre 2024) et gagnent des intérêts à des taux variant entre 4,3 % et 5,5 % (2014 – 4,3 % et 5,5 %). La direction prévoit réinvestir les fonds qui viennent à échéance.

**11. TERRAIN, PROPRIÉTÉ ET ÉQUIPEMENT**

a) Les terrains, propriétés et équipements comprennent :

	Coût	Amortissement cumulé	Net 2015	Net 2014
Fonds fiduciaire				
Terrain	<u>3 000 000</u> \$	<u>0</u> \$	<u>3 000 000</u> \$	<u>3 000 000</u> \$
Fonds immobilier				
Terrain	392 851	0	392 851	392 851
Bâtiment	2 855 460	833 540	2 021 920	1 444 111
Meubles, accessoires, matériel de bureau et ordinateurs	3 116 385	2 969 594	146 791	162 784
Autre propriété (b)	<u>2</u>	<u>0</u>	<u>2</u>	<u>2</u>
	<u>6 364 698</u>	<u>3 803 134</u>	<u>2 561 564</u>	<u>1 999 748</u>
	<u>9 364 698</u> \$	<u>3 803 134</u> \$	<u>5 561 564</u> \$	<u>4 999 748</u> \$

b) Autre propriété

L'autre propriété consiste en un droit minier donné et diverses propriétés à l'étranger. Par suite de la nature de ces acquisitions et de leur valeur indéterminable, les APDC ont comptabilisé ces propriétés à une valeur nominale de deux dollars.

**LES ASSEMBLÉES DE LA PENTECÔTE DU CANADA**  
**NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015**

---

**12. EMPRUNTS**

Les emprunts consistent en montants à découvert avancés par des particuliers ou organismes privés pour aider au financement de projets donnés, y compris :

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Emprunt, portant intérêt à 4 %, dû le 1 <sup>er</sup> mai 2015	0 \$	18 097 \$
Emprunt, portant intérêt à 5 %, dû le 13 août 2015	0	19 671
Emprunt, portant intérêt à 4 %, dû le 10 août 2016	67 736	73 257
Emprunt, portant intérêt à 3.5 %, dû le 31 décembre 2021	479 530	550 405
Emprunt, portant intérêt à 4 %, dû le 1 <sup>er</sup> septembre 2017	500 000	500 000
Emprunt, portant intérêt à 4 %, dû le 1 <sup>er</sup> octobre 2018	287 669	384 559
Emprunt, portant intérêt à 4 %, dû le 30 juin 2023	162 049	175 127
Emprunt, portant intérêt à 4 %, dû le 30 juin 2023	40 430	43 692
Emprunt, sans intérêt, dû sur demande	381 857	381 857
Emprunt, portant intérêt à 3,5 %, dû le 1 <sup>er</sup> mai 2024	444 807	500 000
Emprunt, portant intérêt à 3,25 %, dû le 1 <sup>er</sup> août 2019	<u>224 680</u>	<u>281 467</u>
	<b>2 588 758</b>	<b>2 928 132</b>
Portion moins courante :		
Remboursements comptant requis dans les 12 mois	<u>306 684</u>	<u>436 263</u>
	<u><b>2 282 074</b></u> \$	<u><b>2 491 869</b></u> \$

Des intérêts au montant de 318 201 \$ (2014 – 277 287 \$) relatifs aux emprunts susmentionnés ont été comptabilisés dans les dépenses des fonds fiduciaires.

Les futurs remboursements minima du principal au cours des cinq prochaines années sont :

2016	306 684 \$
2017	818 113
2018	302 441
2019	201 291
2020	169 692
Par la suite	<u>790 537</u>
	<u><b>2 588 758</b></u> \$

**13. PLACEMENTS ENTRE FONDS**

Une somme de 5 674 333 \$ (2014 – 5 792 755) jusqu'à un maximum de 10 000 000 \$, a été placée par le Fonds d'exploitation dans le Fonds des missions. Le placement porte intérêt de 4 % par année et vient à échéance le 31 décembre 2019.

**14. CONTRATS DE DONNÉS RÉVOCABLES**

Les contrats de dons révocables stipulent que le donateur est en droit de retirer une partie du capital et des intérêts cumulés jusqu'à sa mort, alors que le solde du principal et les intérêts cumulés sera légué aux APDC. L'organisation comptabilise le don et les intérêts cumulés comme un passif à long terme jusqu'à la mort du donateur, les fonds étant alors comptabilisés comme revenu.

**LES ASSEMBLÉES DE LA PENTECÔTE DU CANADA**  
**NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**15. RAPATRIEMENT DES OUVRIERS INTERNATIONAUX**

Le solde du compte de rapatriement des ouvriers internationaux est un fonds dans lequel sont versées des cotisations mensuelles pour un total de 73 familles d'ouvriers (82 en 2014). Ces fonds sont placés comme prêts et hypothèques (note 10). Le total de l'investissement d'une famille d'ouvrier international est retiré du fonds afin de soutenir les besoins financiers de cette famille à son retour au Canada à sa retraite des services à l'étranger.

**16. FONDS FIDUCIAIRES – CHANGEMENTS AUX SOLDES DE CES FONDS**

	1er janvier 2015 Bilan d'ouverture	Augmen- tations	Diminu- tions	Transferts Entrée (Sortie)	31 décembre 2015 Bilan de fermeture
PAOC Endowment	4 339 536 \$	375 472 \$	0 \$	613 813	5 328 821 \$
John & Lydia Rebman Trust	3 369 230	26 587	(429 570)	0	2 966 247
McKay Trust	2 330 539	113 471	(119 992)	0	2 324 018
Mission Loan Fund	1 178 702	336 199	(318 813)	0	1 196 088
The Healthcare Endowment	879 824	201 051	(366 970)	0	713 905
Gummer Trust	690 278	32 640	(109 105)	(613 813)	0
Santroc Trust	468 615	14 987	(15 720)	0	467 882
Church Planting Trust	340 343	16 529	0	0	356 872
Harrison Trust	324 742	379	(792)	0	324 329
Hutchinson Trust	279 996	640	(682)	0	279 954
Putrus Trust	102 818	(8 983)	(379)	0	93 456
Kirk Trust	101 596	4 934	(6 364)	0	100 166
Non-Quon Fund	100 086	(74)	0	0	100 012
Memorial Fund	73 034	(2 772)	(343)	0	69 919
Dean Trust	39 999	189	(195)	0	39 993
Buchanan Trust	28 430	1 382	0	0	29 812
Literature Fund	13 281	642	0	0	13 923
Annuity Fund	9 882	169 775	(160 756)	(9 000)	9 901
Revocable Trust	7 455	559	0	0	8 014
Audrey Shields Trust	4 871	235	0	0	5 106
	<u>14 683 257</u>	<u>\$ 1 283 842</u>	<u>\$(1 529 681)</u>	<u>\$(9 000)</u>	<u>\$ 14 428 418</u>

La disponibilité des soldes de ces fonds fiduciaires aux fins d'exploitation des APDC est limitée parce que certains de ces fonds permettent seulement que les intérêts gagnés par le principal investi puissent être utilisés pour les ministères des APDC. Au 31 décembre 2015, la partie ainsi limitée s'élevait à 10 457 049 \$ (en 2014 – 11 248 496 \$).

**17. SOMMES DÛES PAR LES (AUX) PARTIES APPARENTÉES ET TRANSACTIONS DES PARTIES APPARENTÉES**

	2015	2014
Dû par le PFSG	9 \$	146 173 \$
Dû de (à) ERDO	22 699	(878)
Dû (au) Fonds de retraite	(68 772)	(96 740)
Dû (à) Villages of Hope Africa Society	(4 497)	(16 401)
Dû (à) Asian Outreach Canada	(9 312)	(14 872)
Dû de Mission Link	98 107	223 022
	<u>38 234</u>	<u>\$ 240 304</u>

**LES ASSEMBLÉES DE LA PENTECÔTE DU CANADA**  
**NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015**

---

**17. SOMMES DÛES PAR LES (AUX) PARTIES APPARENTÉES ET TRANSACTIONS DES PARTIES APPARENTÉES (suite)**

Les soldes dus par (à) des parties apparentées sont des sommes à découvert ne portant pas d'intérêt et sans modalités établies de remboursement.

Les revenus de dons comprennent des contributions de 285 767 \$ (2014 – 308 782 \$) du PFSG.

Les revenus des ventes et service comprennent 87 103 \$ (2014 – 86 640 \$), 150 671 \$ (2014 – 155 900 \$), 21 246 \$ (2014 – 17 576 \$) 110 586 \$ (2014 – 106 722 \$) payés aux APDC par le PFSG, ERDO, VOHAS et le Fonds de pension, respectivement, pour les fonctions de gestion et d'administration.

**18. INVESTISSEMENT DANS LE PFSG**

Les opérations du Fonds de pension ont été préparées et présentées séparément de celles des APDC. Les opérations du PFSG n'ont pas été consolidées dans les comptes des APDC.

Les APDC contrôlent le PFSG parce qu'elles en sont les seuls actionnaires. Le PFSG n'a pas été consolidé dans les états financiers des APDC. L'investissement a été comptabilisé selon la méthode de comptabilisation selon la valeur de consolidation.

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>(Perte) Gain de l'investissement dans le PFSG</b>		
Revenu net	51 115 \$	66 210 \$
Dividendes	(77 877)	(90 693)
Impôt remboursable	<u>25 959</u>	<u>29 115</u>
	<u>(803) \$</u>	<u>4 632 \$</u>
<b>Situation financière</b>		
<b>Actif</b>	<u>58 553 666 \$</u>	<u>59 063 397 \$</u>
Passif	57 419 117	58 245 295
Capital en actions	1 129 351	812 101
Bénéfices non répartis	<u>5 198</u>	<u>6 001</u>
<b>Total du passif et du déficit</b>	<u>58 553 666 \$</u>	<u>59 063 397 \$</u>
<b>Résultats des opérations</b>		
Revenus	2 795 480 \$	2 656 934 \$
Dépenses	<u>2 699 424</u>	<u>2 540 325</u>
Revenu net	<u>96 056 \$</u>	<u>116 609 \$</u>
Flux de trésorerie dégagé par les opérations	213 778 \$	42 421 \$
Flux de trésorerie (utilisés dans) dégagé par les activités de inancement et d'investissement	<u>(423 951)</u>	<u>428 351</u>
	<u>(210 173) \$</u>	<u>470 772 \$</u>

**LES ASSEMBLÉES DE LA PENTECÔTE DU CANADA**  
**NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015**

---

**19. ENGAGEMENTS**

Les APDC sont engagées par bail jusqu'en 2016 pour le matériel de bureau. Le minimum annuel des futurs paiements requis pour la prochaine année est :

2016	45 080 \$
------	-----------

Chaque année, une évaluation actuarielle est effectuée pour le Fonds de pension (1969) des Assemblées de la pentecôte du Canada. Il s'agit d'un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées dont les APDC sont membres. Il a été établi que les cotisations au régime sont déficitaires et que la caisse doit être renflouée de façon équitable par les employeurs/organismes participants jusqu'à ce que le déficit soit éliminé. On ignore présentement la part de la contribution des APDC à ce déficit.

**20. INSTRUMENTS FINANCIERS**

La direction est d'avis que les APDC ne sont pas exposées à de grands risques de change découlant des instruments financiers qu'elles possèdent.

Les APDC sont exposées à des risques de liquidité et de crédit en ce qui concerne ses prêts et hypothèques ainsi qu'à ses emprunts.

Les placements de l'organisation en dépôts à court terme, les emprunts des missions, les hypothèques servant au financement des rentes et les prêts et hypothèques sont tous exposés aux risques du marché parce que la valeur de ces investissements suit les cours du marché.

La mesure dans laquelle l'organisation est exposée à ces risques n'a pas changé en 2015 comparativement à la période précédente.

**21. ALLOCATION DES DÉPENSES D'ADMINISTRATION**

Certaines des dépenses des Services à la fraternité ont été réparties comme suit entre les Missions internationales, les Services à la fraternité et Mission Canada :

	<b>Missions internationales</b>	<b>Mission Canada</b>	<b>Services fraternité</b>	<b>2015 Total</b>	<b>2014 Total</b>
Comptabilité	286 090 \$	75 718 \$	165 092 \$	526 900 \$	491 336 \$
Ordinateur/informatique	91 784	39 891	56 482	188 157	167 610
Locaux	25 567	15 531	26 716	67 814	65 372
Soutien aux ressources humaines et réception	28 378	18 664	26 326	73 368	80 154

Au cours de 2015, la répartition a été fondée sur l'utilisation réelle de chaque département.

**LES ASSEMBLÉES DE LA PENTECÔTE DU CANADA**  
**NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS**  
**POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015**

---

**22. DONS DE POLICES D'ASSURANCE-VIE COMME DONS DE CHARITÉ**

Les APDC sont les propriétaires et bénéficiaires partiels de polices d'assurance-vie données en conformité des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

	<b>2015</b>
Nombre de polices en règle	23
Valeur totale des polices	1 962 300 \$
Valeur de rachat des polices	129 918 \$

**23. MARGE DE CRÉDIT**

Les APDC ont accès à une marge de crédit à découvert de 3 000 000 \$ au taux d'intérêt préférentiel. Le solde était nul en fin d'exercice, mais les APDC utilisent cette marge de crédit de temps à autre.